



# GDSA ardèche

Groupement de Défense Sanitaire  
des Abeilles de l'Ardèche

<http://gdsa-ardeche.com/> • Bulletin JANVIER 2018





*Miniplus sous la neige  
photo © Catherine Boucant*

### "Une saison aux abeilles"

Beaucoup d'entre vous ont suivi chaque semaine, plus d'une trentaine de vidéos sur "YouTube", où Léandre, apiculteur professionnel, nous a fait partager au fil du temps son activité, avec ses joies et ses peines.

Il nous fait l'amitié d'animer notre après-midi du 24 février, nous lui avons laissé carte blanche, et vous invitons, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à aller voir ses vidéos avec l'intitulé comme ci-dessus.

Encore une année particulièrement difficile pour nos abeilles, avec un printemps froid, venteux, puis une belle accélération dans les récoltes, rapidement compromise par une sécheresse inhabituelle se prolongeant tard en saison.

Il nous revient que certains ont eu une bonne récolte en acacia, et que d'autres ont sauvé leur saison grâce au sapin. Mais dans l'ensemble la sécheresse a largement écorné la récolte, nos abeilles ont du se servir, ne trouvant plus à l'extérieur de nourriture.

L'absence de pollen et de nectar n'a pas facilité la reprise de ponte qui n'est intervenue par endroit que vers fin octobre, d'où l'interrogation légitime sur ce que peuvent être les grappes d'hiver. Beaucoup d'entre nous se demandent ce qu'ils vont retrouver au printemps.

"*Varroa destructor*" présent maintenant depuis 35 ans sur notre territoire est toujours là, et sa lutte doit continuer sans relâche. Il nous a paru utile de placer sur notre site les éléments d'une conférence antérieure, plus que jamais d'actualité. Nous vous recommandons d'en prendre connaissance pour mieux le connaître. Cette lutte est un devoir de l'apiculteur responsable, soucieux de ses abeilles, et des ruchers environnants.

Comme nous l'avions annoncé, sous le nom de « Nouvelles Activités » nous avons mis en place des Ateliers qui se sont déroulés dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et conviviale. Nous recommençons cette année avec aussi de nouvelles idées, à voir en pages intérieures. N'oubliez pas de signaler celles qui vous intéressent, nous vous recontacterons le moment venu.

**Il nous reste à vous souhaiter une très bonne année pour vous et vos proches, et former le vœu que nos abeilles trouvent une nature et une météo plus favorables, pour une récolte qui récompensera nos efforts.**

## NOUVELLES ACTIVITÉS

Nos ateliers doivent beaucoup aux talents de nos adhérents. Si vous aussi avez un talent autour de l'apiculture, venez nous le faire partager.

Si ces ateliers ou animations vous intéressent n'oubliez pas de cocher les cases au dos du bulletin d'adhé-

sion. Cela permettra de vous contacter lors de la mise en route.

### Renseignements & inscriptions

Pascal Binon :  
04.75.40.22.86 06.08.92.26.67  
Mail : [pascal.binon@orange.fr](mailto:pascal.binon@orange.fr)

*Je m'incris  
pour  
participer  
aux ateliers*

➔ Vous pouvez vous pré-inscrire en cochant le petit tableau au dos du bulletin d'adhésion. Merci.

### STAGE "GESTION DES MINI-PLUS"

Ce stage est maintenant pérennisé, et l'on peut s'y inscrire. Il est utile si l'on veut apprendre à élever et conserver quelques reines.

➔ [Inscription en page 7.](#)  
(Compte-rendu 2017 sur : [gdsa-ardeche.com](http://gdsa-ardeche.com))



photo © Catherine Boucant

### ATELIER PEINTURE DES RUCHES

Fabrication de peinture naturelle pour protéger nos ruches, et mettre un peu de couleur dans nos ruchers.

(Compte-rendu 2017 sur : [gdsa-ardeche.com](http://gdsa-ardeche.com))



## NOUVELLES ACTIVITÉS

### ATELIER VALORISATION DES MIELS

Un professionnel nous apprend à réaliser une production de nougats, madeleines au miel, macarons amandes, etc....

(Compte-rendu 2017 sur : [gdsa-ardeche.com](http://gdsa-ardeche.com))



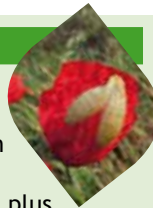
photos © Christine Piguët



### BALADES BOTANIQUES TRANQUILLES

En 2017, des balades ont été organisées mais un peu trop tardivement en saison, chaleur et sécheresse ayant déjà bien avancé les floraisons.

Nous renouvèlerons l'expérience en 2018, plus tôt en saison. Certains d'entre vous parlerons de la façon dont ils font leurs boutures. Pour ceux qui veulent un peu mieux connaître les fleurs, simplement les admirer ou favoriser les espèces mellifères, n'oubliez pas de cocher la case sur le bulletin d'adhésion. Nous vous informerons par mail ou à défaut par téléphone de l'avancée du programme, dès le début du printemps.



### CONFÉRENCES DÉLOCALISÉES

Nous sommes à votre disposition pour évoquer avec vous sur le lieu que vous choisirez, un thème qui vous tient à cœur.

**nouveau**

### ATELIER CIRE

**cet atelier est en préparation, nous vous en dirons plus dans le prochain bulletin.**

La cire devient une préoccupation. Le marché est déficitaire ce qui implique des approvisionnements difficiles pour satisfaire la demande. Nous devons être vigilants à ne pas la gaspiller, et retourner au cirier uniquement des cires de qualité, et en aucun cas des cires de corps qui ont pu recevoir des traitements et ne doivent pas être remises dans le circuit. Apporter des mauvaises cires, c'est un jour les retrouver dans nos ruches.

Ceci nous a amené à une réflexion et un challenge. Apprendre dans un stage, avec nos cires d'opercules, à conduire leurs fontes, leurs épurations, et la fabrication de nos feuilles. Nous venons d'acquérir des bains-marie pour la fonte et préparation des plaques, et des rouleaux de gaufres pour achever nos feuilles.

Tout ceci est à l'étude et nous vous donnerons dans le prochain bulletin le fruit de notre réflexion pour la mise en place d'un stage dès l'automne 2018.

**nouveau**

### ATELIER "JE FAIS MES ÉTIQUETTES"

avec une graphiste, nous apprendrons à faire nos étiquettes de pots de miel, et réviserons la législation sur les mentions obligatoires.



## JOURNÉE D'AUTOMNE 2017

Cette année, nous vous avons proposé une journée d'automne, avec comme thème de conférence "L'APITHÉRAPIE".

Celle-ci a eu lieu le samedi 04 novembre au lycée agricole d'Aubenas, devant près de 130 apiculteurs du département adhérents à notre Association.

Nous avons fait appel à l'**AFA (Association Francophone d'Apithérapie)** dont le siège est à LYON, représentée par 2 de ses membres, Danielle TEXIER, *secrétaire* et Daniel KRAUSSE, *trésorier*.

Le but de cette association est de promouvoir l'apithérapie afin qu'elle se fasse accepter dans le milieu médical. Elle est composée de médecins, chercheurs, étudiants, ce qui lui permet de faire des études sérieuses et démontrer de manière scientifique les bienfaits des produits de la ruche en matière de médecine humaine et vétérinaire.

**L'apithérapie est une méthode préventive et curative.**

L'apithérapie utilise les produits extraits du corps de l'abeille même, récoltés, sécrétés et transformés par elle. A l'aide d'un diaporama et tout au long de la journée, ils nous ont présenté tous les produits de la ruche et les bienfaits qui leurs sont associés (*cire, propolis, miel, pollen, gelée royale et venin*).

Le produit phare de la ruche, "le miel" est reconnu pour ses propriétés antiseptiques, bactéricides et cicatrisantes.

C'est cette dernière propriété qui est la plus en vue grâce à ses résultats impressionnants concernant les plaies infectées. Pour autant la propolis rattrape son retard grâce aux découvertes récentes sur toutes ses possibilités.

*Cette journée a été agrémentée du traditionnel café d'accueil et repas du midi pris en commun. Comme chaque fois lors de nos retrouvailles, ils permettent des échanges fructueux entre adhérents dans la convivialité, et la bonne humeur.*

Olivier Fleury



photo © Christian Prost

## LE FRELON ASIATIQUE

Le nombre de nids répertoriés est en augmentation en 2017 mais bien en dessous de ce à quoi nous pouvions nous attendre. Le climat particulièrement sec, froid au printemps puis très chaud en été y est probablement pour beaucoup.

Nous avons pu constater cette année une moins forte densité de nids dans certaines zones mais une prolifération plus importante en vallée de l'Ouvèze et dans un large secteur autour d'Aubenas. Les frelons asiatiques sont maintenant présents dans au moins les 2/3 du département; ils ont

fortement progressé vers le nord et en altitude.

Grâce à des signalements assez précoces, un grand nombre de nids ont pu être détruits en temps utile. Malheureusement, du fait de signalements trop tardifs ou de contraintes techniques (*nids inaccessibles avec les moyens disponibles*), les autres ont subsisté jusqu'en décembre et ont pu achever leur cycle, libérant un grand nombre de futures fondatrices qui ont bénéficié de conditions optimales pour leurs fécondations. Nous aurons un bilan plus précis le 24 février.

Le 30 septembre, à l'initiative du GDSA73, une vingtaine de référents savoyards sont venus en vallée de l'Eyrieux pour observer les frelons, apprendre à repérer les nids et connaître les techniques de destruction. La pluie tant attendue a un peu perturbé le déroulement de la journée. Vous trouverez dans le site du GDSA-Ardèche (informations sanitaires / frelon asiatique) des liens vers le compte rendu de la journée et en particulier un exemple de recherche fructueuse d'un nid.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Le samedi 24 février 2018

Lycée Agricole Olivier de Serres  
Quartier Saint-Martin

**07200 AUBENAS**

**À NOTER**  
**L'AG est à**  
**Aubenas**

**9:00 Accueil** formalités, inscriptions, cotisations, et... café

**9:30 Assemblée Générale**

- Compte rendu d'activité
- Rapport moral
- Rapport financier
- Votes

**11:00/12:00 Intervention FREDON** avec Damien Donati

- Un point sur *Vespa Velutina* chez nous en 2017, et la **flavescence dorée**, *Impact sur les vignes, traitements, incidences sur nos ruches, moyen d'alerte des apiculteurs.*

**12:15 Déjeuner - pris sur place**

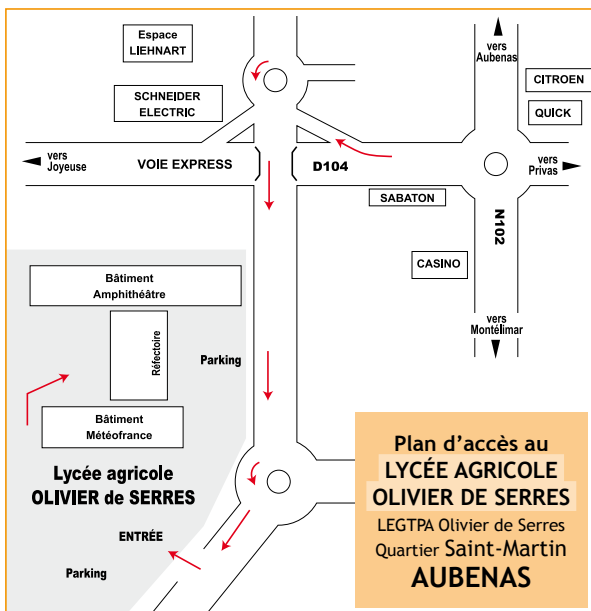
**14:00/16:30 "UNE SAISON AUX ABEILLES"**

- Nous avons donné carte blanche à Léandre, apiculteur professionnel pour nous parler de son métier, de ses joies et de ses peines. (*Voir en page 2*).

**16:30 Clôture**



photo © Catherine Boucane



## ADHÉSION 2018 GDSA-Ardèche

Nouvelle adhésion       Renouvellement

Cotisation	ou	<input type="checkbox"/> 12,00 €
Cotisation avec soutien + 3 €		<input type="checkbox"/> 15,00 €

➔ La cotisation donne droit aux tarifs préférentiels sur les abonnements des revues, les assurances, les cours.

<b>RUCHER ÉCOLE</b> Cours au Pradel	Cycle "initiation et perfectionnement"	<b>150,00 €</b>	_____
	Stage "Gestion des mini-plus"	<b>25,00 €</b>	_____
	Cycle "élevage de reines"	<b>100,00 €</b>	_____

		<i>Quantité</i>	<i>Prix unitaire</i>	
<b>COTISATION ASSURANCE</b>	Garanties Responsabilité civile (RC) + protection juridique (PJ)	Nbre de ruches _____ x	<b>0,17 €</b>	_____
	Garanties RC + PJ + Dommages	Nbre de ruches _____ x	<b>2,27 €</b>	_____

Si l'apiculteur souhaite souscrire une assurance pour ses ruches, il doit assurer la totalité de ses ruches. Détail des garanties adressé par mail sur demande.

<b>TAXE ÉCO-EMBALLAGE</b>	Si moins de 200 ruches		<b>OFFERTE</b>
	Si nbre de ruches supérieur, comptez le nbre de ruches au delà de 200 _____ x	<b>0,03 €</b>	_____

<b>ABONNEMENTS REVUES</b>	Santé de l'Abeille	Les 6 numéros	<input type="checkbox"/> 18,00 €
	Abeilles et Fleurs	Les 11 numéros	<input type="checkbox"/> 27,00 €
	L'abeille de France	Les 12 numéros	<input type="checkbox"/> 27,00 €

<b>CARNET D'ÉLEVAGE</b>	_____ x	<b>3,00 €</b>	
-------------------------	---------	---------------	--

Ajoutez les montants  
des lignes précédentes

**TOTAL**

Pour votre règlement, remplir le chèque à l'ordre du GDSA-Ardèche que vous adresserez à :

**Carole NICOLAS - Chemin de Beaulieu - 07000 VEYRAS**

NOM / Prénom : .....	
Adresse : .....	
Code postal : .....	Ville : .....
Téléphone : .....	Nbre de ruches : .....
Adresse mail : .....	



Assemblée Générale le samedi 24 février 2018

**BON POUR POUVOIR**

Remplissez et envoyez le bon pour pouvoir à **Carole NICOLAS**,  
Chemin de Beaulu, 07000 VEYRAS, **avant le 15 février 2018**

**Je (soussigné-e) :**

NOM / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**ne pourrai être présent-e et donne pouvoir à :**

NOM / Prénom : .....

**pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale du GDSA-Ardèche  
le samedi 24 février 2018 (cotisation à jour).**

Écrire la mention "lu et approuvé"                      Signature : .....

Date : .....



Assemblée Générale le samedi 24 février 2018

**RÉSERVATION - BON DE COMMANDE DES REPAS**

À remplir et renvoyer avec un chèque à l'ordre du GDSA-Ardèche à :  
**Carole NICOLAS**, Chemin de Beaulu, 07000 VEYRAS, **avant le 15 février 2018**

NOM / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**Terrine de lapin et sa salade / Blanquette de porc à la moutarde à l'ancienne  
aux légumes et pommes de terre vapeur / Tarte aux pommes**

<b>Attention : le nombre de repas est limité</b>		<b>TOTAL</b>
Nombre de personnes _____ x	<b>15,00 €</b>	_____

Date : ..... Signature : .....



**ATELIERS ET ANIMATIONS : PRÉ-INSCRIPTION**

Marquez votre intérêt par une croix

**Animations :**     Conférences décentralisées                       Sorties Botaniques

**Ateliers :**     Valorisation des miels     "Je fais mes étiquettes"     Peinture des ruches

**Candi :**     voir page 15

Vos suggestions : .....

.....

.....



**Vous voulez rejoindre le Conseil d'Administration du GDSA-Ardèche.**

Remplissez et envoyez votre candidature à **Carole NICOLAS**,  
Chemin de Beaulx, 07000 VEYRAS, **avant le 15 février 2018**

*(Ne peuvent être candidats que les adhérents à jour de cotisation en 2017)*

**Je (soussigné-e) :**

NOM / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

**souhaite faire partie du Conseil d'Administration du GDSA-Ardèche,  
et demande à faire partie des candidats à élire lors de l'Assemblée Générale  
du samedi 24 février 2018.**

Motivations et compétences : .....

.....

.....

.....

.....

Écrire la mention «lu et approuvé»

Signature :

Date : .....

**La première réunion du Conseil d'Administration  
aura lieu le samedi 3 mars 2018 au matin.  
N'hésitez pas à nous rejoindre.**

*photo © Catherine Boucant*





Le site de l'association est régulièrement mis à jour. Nous vous invitons à le visiter et consulter ses nombreuses rubriques :

- Les évènements marquants,
- Le Varroa : connaître et combattre,
- Les évènements du rucher école,
- Les comptes-rendus,
- Les infos de l'association,
- La page pour adhérer,
- Les petites annonces,
- Les bulletins...

## LA CHRONIQUE DES DÉBUTANTS

### De l'utilité d'avoir de bons gants au moment de la récolte

Nous avons posé une grille à reine en plastique souple sur le corps de ruche et posé une hausse par dessus. La veille de la récolte, nous avons décidé de remplacer la grille à reine par un plateau muni d'un chasse abeilles.

Or, en soulevant la hausse, la grille à reine est restée collée à la hausse dans laquelle il y avait beaucoup d'abeilles qui travaillaient et pour compléter le problème, plusieurs cadres du corps qui avaient été propolisés consciencieusement, sont venus avec.

### Une armée d'abeilles en colère a déferlé sur nous.

Manquant de pratique, paniqués devant tant d'agitation, nous avons refermé plus ou moins et avons attendu que les abeilles se calment... et nous aussi !



**Conseil de Pascal :** ne pas attendre mais remettre tranquillement les cadres en place. C'est ce qu'on a fini par faire dès qu'on a été capables de revenir sur les lieux.

On apprend petit à petit à rester zen !

J'en ai cependant gardé l'image à l'esprit pendant plusieurs jours tant j'ai été impressionnée.

Je n'ai récolté que 2 piqûres à travers la combinaison mais j'ai retiré une bonne cinquantaine de dards des gants en cuir !!! Photos à l'appui.

Marie Bassaget



photos © Marie Bassaget

# RUCHER ÉCOLE du MAS DU PRADEL

## Domaine Olivier de Serres - 07170 MIRABEL

### CALENDRIER 2018

Fév.	24	Samedi <b>Assemblée Générale du GDSA-Ardèche à Aubenas</b>
Mars	03	Samedi après-midi Accueil des nouveaux stagiaires
	10	Samedi
	20	Mardi
	31	Samedi
Avril	07	Samedi
	17	Mardi
	28	Samedi
Mai	12	Samedi <b>Stage Élevage de reines</b>
	15	Mardi
	19	Samedi <b>Stage Élevage de reines</b>
	31	Jeudi <b>Stage Élevage de reines</b>
Juin	02	Samedi <b>Stage Élevage de reines</b>
	12	Mardi
	23	Samedi
	30	Samedi <b>Stage mini+</b>
Juillet	28	Samedi <b>Récolte de miel &amp; Barbecue</b>
Août	11	Samedi
Sept.	18	Mardi

Le cours 2018 est complet pour le stage "Initiation et Perfectionnement" mais est ouvert pour "l'Élevage de Reines".

Vous pouvez vous renseigner et éventuellement vous inscrire auprès de :  
Pascal BINON

Tél. : 04.75.40.22.86 / 06.08.92.26.67

Mail : pascal.binon@orange.fr

- Le stage «Élevage de Reines» quatre journées à l'époque la plus favorable s'adresse à ceux qui ont déjà une bonne pratique apicole. Ce stage a pour objectif de permettre à chacun d'élever des reines et de produire de la gelée royale. Il s'adresse en particulier aux personnes souhaitant augmenter leur cheptel ou en améliorer l'état sanitaire par la sélection et le renouvellement des reines. Ce stage permet également d'améliorer les connaissances de la biologie de l'abeille.

- Le stage «Initiation et Perfectionnement» : treize journées réparties tout au long de la saison apicole s'adresse à des débutants qui veulent créer un petit rucher dans de bonnes conditions, mais aussi à des amateurs souhaitant perfectionner leurs connaissances ou accroître leur cheptel. L'accent est mis sur le suivi sanitaire et la capacité de maintenir son cheptel sans apport extérieur par des techniques d'élevage à la portée de tous.

- Le stage «Gestion des Mini+» se déroule sur une journée. Il intéressera le petit apiculteur qui souhaite faire un élevage naturel simplifié pour avoir et conserver quelques reines en attente d'utilisation

Les jours de cours, vous pouvez, sur rendez-vous, venir nous rencontrer pour exposer un problème, demander un conseil ou encore vous procurer des cadres et hausses Dadant.

Le rucher école est composé d'une trentaine de ruches, situé au sein du Domaine Olivier de Serres à Mirabel. Nous y accueillons chaque année une cinquantaine de stagiaires.

↻ Retrouvez les programmes et les comptes-rendus des journées de cours sur le site du GDSA-Ardèche : <http://gdsa-ardeche.com>

**Note liminaire :** Dans le bulletin de janvier 2015, j'avais présenté une synthèse du climat de l'année 2014. Celle-ci était une année record notamment en pluviométrie.

Eu égard au bilan de l'année 2017 présenté ci-après, je vous invite à relire le préambule.

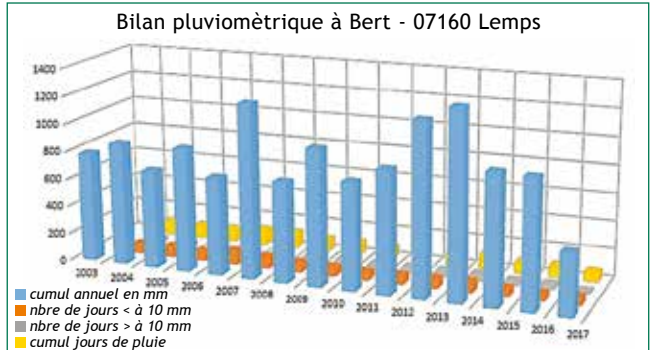
**Année 2017, déficit pluviométrique majeur et fortes périodes de chaleur.**

Concernant la pluviométrie, 2017 sera aussi une année record.

Le déficit pluviométrique récurrent sur notre département a contribué à une très nette aggravation de la sécheresse des sols superficiels établissant de nouvelles valeurs records.

On distingue plusieurs types de sécheresses. Succinctement résumé ce sont :

- La **sécheresse météorologique** correspondant à un déficit prolongé de précipitations
- La **sécheresse des sols**, dite «agricole» se caractérisant par un déficit en eau des sols superficiels (entre 1 à 2 m de profondeur) suffisant pour altérer le bon développement de la végétation.
- La **sécheresse hydrologique** se manifeste enfin lorsque les lacs, rivières, ou nappes souterraines montrent des niveaux anormalement bas.



Cette absence de précipitations a contribué à un appauvrissement majeur des ressources pour nos abeilles.

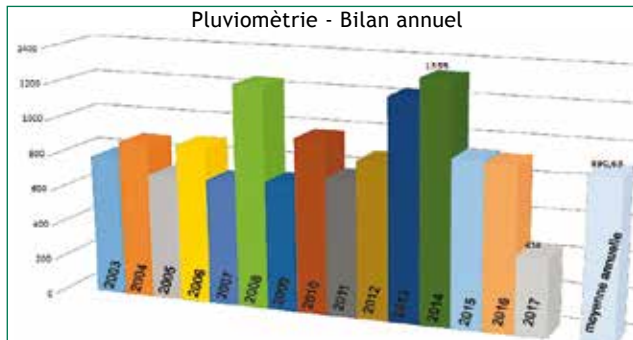
Pour une publication dans les premiers jours de janvier, il m'a été demandé de publier ce bilan annuel arrêté au 30 novembre 2017.

La faible pluviométrie reçue en décembre (au 13 instant de la rédaction de cet article) et les prévisions de la dernière quinzaine nous laissera une année 2017 avec un niveau pluviométrique anormalement bas.

**Voici ci-dessous ce bilan :**

- 434 mm en cumul pour une moyenne annuelle de ces quinze dernières années à fin novembre de 890.9 mm
- Seulement 62 jours de précipitations en cumul pour une moyenne de 90 jours
- 8 jours avec une pluie supérieure à 10mm pour une moyenne de 26 jours.

Ce déficit aura été constant tout au long de l'année.



Sur ces quinze dernières années, le mois d'octobre arrive en tête (10 années) des mois recevant une pluviométrie supérieure à 100 mm.

**Notons que le mois d'octobre aura été particulièrement sévère avec seulement 9 mm sur 5 jours de précipitations !!**

Le mois de mai venant en deuxième position (7 années), suivi du mois de novembre (5 années).

**Pour conclure ce chapitre pluviométrie, l'inquiétude est grande concernant la reprise végétative au printemps. Les ressources, notamment en pollen, dépendent de celle-ci.**

**Concernant les températures, 2017 sera aussi une année à records.**

Notons qu'elle sera l'année la plus chaude sans l'influence du phénomène El Nino.

Sur LEMPS, le tableau ci-dessous mentionne en rouge les températures moyennes maxi et mini supérieures aux moyennes des quinze dernières années :

	Moyenne T° maxi	Moyenne sur 15 ans	Moyenne T° mini	Moyenne sur 15 ans
Janv.	6	7,6	-2,3	0,4
Fév.	14,9	9,5	5,6	0,4
Mars	17,6	15	6,9	3,6
Avril	19	19,3	6,5	7,5
Mai	23,9	22,5	9,6	11
Juin	30	26,8	16,9	15,1
Juil.	30,4	28,8	18,0	17,2
Août	31,3	28,4	19,7	16,6
Sept.	23,1	24,1	12,1	13,5
Oct.	20,6	18,9	9,9	10,2
Nov.	12	12,8	3,3	5,1
Déc.				

Nous avons eu **63 jours dont 23 en août** avec une température maxi valeur absolue supérieure à 30°C.

Ce record dépasse les 56 jours de l'année 2003.

Néanmoins en 2017 nous n'avons pas dépassé les maxi valeurs absolues et moyennes de 2003.

L'évolution des températures est surtout significatives pour :

- les moyennes mensuelles minis particulièrement au printemps et cet été,
- les moyennes mensuelles maxis principalement pour l'été météorologique.

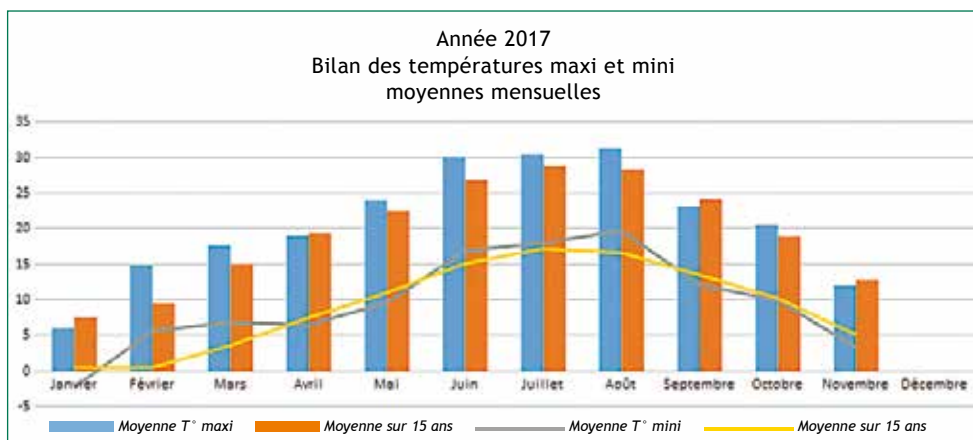
Force est de constater que ces aléas climatiques deviennent de plus en plus prégnants. Nos abeilles doivent s'adapter mais ou se situera le seuil critique ?

Par contre nous devons tout faire dans nos pratiques apicoles pour sauvegarder l'ensemble des espèces.

Selon le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) plus de trois quart des nappes phréatiques françaises présentent un niveau bas à très bas selon un bilan au 01 novembre 2017.

Au niveau national, le mois d'octobre a été le cinquième mois le plus sec depuis l'année 1959 avec un déficit de précipitations proche de 70%.

Notre secteur est encore plus sévèrement touché et les faibles précipitations de décembre ne devraient pas compenser ce retard.



## UNE REINE EN BALADE

Plantons d'abord le décor. Nous sommes au Rucher École dans le cadre du stage Élevage de reines, c'est la fin du mois de mai 2017. Nous en sommes à la troisième journée. Ce stage se déroule sur 4 journées discontinues en fonction du calendrier d'élevage.

La première journée a été consacrée à la théorie, à la connaissance du matériel, puis au rucher à la sélection des ruches élèveuses, et de celle pourvoyeuse de larves. Puis orphelinage de deux ruches destinées à l'élevage. Les 2 reines retirées et mises en ruchette à quelques mètres le sont avec un cadre de couvain, leurs nourrices et de la nourriture prélevée dans d'autres ruches



La deuxième journée, quelques jours plus tard, après avoir répondu aux interrogations, contrôle dans les ruches élèveuses, destruction de toutes les cellules, apprentissage du greffage, et greffage réel avec le cadre sélectionné dans la ruche pourvoyeuse de larves. Nous en sommes donc au troisième jour, 11 jours se sont écoulés depuis le greffage, et nous allons connaître le résultat du travail accom-

pli. C'est une belle réussite, nous avons déjà des naissances en bigoudi, et il faut en fonction de leur nombre voir combien nous allons pouvoir remérer de ruches trop vieilles, orphelines, ou à mettre en nucléi. Donc, on referme les ruches élèveuses en l'état, et on fait le tour du rucher.

À quelques mètres de côté, avait été posé un très petit essaim mis dans un nucléi et ramassé lors d'un cours précédent. Il est temps de voir son évolution. Il y a de la ponte, donc cherchons la reine. Très difficile à trouver, malgré le très petit volume et une population réduite. Les jeunes reines sont très « véloces ». Enfin sur le plancher, dans un petit re-

coin, bien cachée, la voilà. C'est l'occasion de la marquer. Ce sera en jaune.

Rappelons-nous ce moyen mnémotechnique : "**Blanc, Je RêVe en Bleu**". Si cette phrase ne veut rien dire elle nous rappelle l'ordre des couleurs à partir de l'année finissant par 1 ou 6. Donc 2017, c'est jaune.

La reine est donc marquée, et au moment de la replacer dans le mini +, ne voilà t-elle pas qu'elle s'échappe, s'en-

vole, monte dans le ciel, passe au-dessus de la haie, et disparaît dans le lointain. C'est cuit. Il ne restera plus qu'à utiliser une de nos reines naissantes. C'est l'heure d'aller manger, nous reprendrons plus tard.

Retour au rucher, distribution comme prévu des reines et manips convenues plus haut. Enfin, il ne reste plus que 2 reines à répartir. Stéphanie animatrice du stage, propose de répartir la ruche élèveuse en 2 ruchettes et d'utiliser ainsi nos 2 reines. Elle a la sagesse de nous dire de bien examiner les cadres lors de la répartition et, oh surprise ! Elle est là. Notre reine jaune a terminé sa balade et a choisi au retour cette ruche un peu perturbée par nos manips. Nous la réutilisons pour former un autre essaim.

Que faut-il en conclure ? Et bien qu'une reine, en vol, puisse revenir dans une ruche orpheline où en cours d'élevage, n'a rien d'étonnant, mais elle peut perturber son bon fonctionnement. Si nous en étions au moment du greffage, il est probable que celui-ci n'aurait pas fonctionné. Qu'il est toujours utile de bien vérifier que la ruche élèveuse soit orpheline, et que surtout il ne reste aucune cellule cachée.



En 2018, la reine est marquée en rouge.



## ASSURANCES & ACHATS GROUPÉS

### 1 - ASSURANCES RUCHES

par GROUPAMA

1° option : Responsabilité Civile  
+ Protection Juridique = 0.17 €  
par ruche et par an.

2° option : La couverture englobe  
comme ci-dessus la Responsabilité  
Civile et la Protection Juridique +  
Dommages = 2.27 € par ruche et par an.

Montant des garanties :

- 46 €/ruche pour ruches  
et équipements internes,
- 46 €/ruche pour produit de la ruche,
- 43 €/ruche pour la colonie.

Franchise par sinistre 10% du montant  
avec minimum 168 €.

**NB** : Il n'est pas envoyé de récépissé,  
votre versement faisant foi.

**Contrat Groupama  
(Suite du N° 11260337 D)  
Tél. : 09 69 32 22 32  
service CHEPTEL SUD  
GROUPAMA SUD**

### 2 - ACHATS GROUPÉS

Vous avez maintenant pris l'habitude  
d'utiliser nos achats de cadres (corps et  
hausse) à 0.9 euros (par paquet de 10)  
ainsi que les hausses à 12 euros.

**nouveau**

Nous avons rajouté dans le  
prolongement du stage « Mini + » la  
possibilité d'avoir des **cadrons en bois  
emboîtables à 0.80 euros** (par paquet  
de 13 unités) et des **toits tôle  
à 6 euros**. Nous laissons le soin à vos  
qualités de bricoleur pour réaliser les  
planchers et corps.

**nouveau**

Nous avons testé l'achat groupé  
de **Candi Tradition en barquette rigide  
de 1.7 kg** présenté lors de la journée  
Apithérapie. Finalement avec vos  
demandes c'est plus de 1200 kg qui ont  
été distribués. **Si vous êtes intéressés,  
signalez-vous au dos du bulletin  
d'adhésion**. Nous reprendrons contact  
avec vous pour finaliser en septembre  
prochain. Si vous avez besoin d'une  
facture, contactez Jacques Pellet qui  
manage cette opération.

photos © Christine Piguet



➔ Pour des conseils personnalisés,  
n'hésitez pas à vous adresser à votre Association GDSA de l'Ardèche.

<i>Président, conserve également le poste de Trésorier</i>	<b>Jean-Pierre DIEL</b> 66 rue Barthélémy Roux 07500 GUILHERAND-GRANGES	06.31.77.84.22 Jp.diel@orange.fr
<i>Vice-présidente</i>	<b>Élodie LEULLIER</b> Quartier du Gourguet 07150 LAGORCE	06.86.72.45.11 elodienicolasleyullier@orange.fr
<i>Vice-président</i>	<b>Claude JEANNIN</b> 229 chemin Royal 07200 VESSEAUX	06.79.94.23.16 claud.jeannin455@orange.fr
<i>Secrétaire</i>	<b>Olivier FLEURY</b> 1123 avenue Marcel Paul 07350 CRUAS	04.75.49.56.39 06.82.56.61.42 olivier.fleury0770@orange.fr
<i>Secrétaire adjointe</i>	<b>Marie BASSAGET</b> Le Besson 07160 SAINT-ANDÉOL DE FOURCADES	06.75.50.92.63 marie.bassaget@yahoo.fr
<i>Trésorière adjointe</i>	<b>Carole NICOLAS</b> Chemin de beauty 07000 VEYRAS	06.13.38.82.16 fermette.feriolle@gmail.com
<i>Membre</i>	<b>Stéphanie ADELINÉ</b> Le Village 07140 MONTSELGUES	06.63.81.22.55 lila.adeline@laposte.net
<i>Membre</i>	<b>Françoise BORIE-CALLOT</b> Gadret Labeaume 07260 ROSIÈRES	04.75.39.90.79 f.borie-callot@laposte.net
<i>Membre</i>	<b>Bernadette BROCARD</b> Quartier Chambonneau 07170 ST MAURICE D'IBIE	04 75 94 11 18 brocard.bernardette@orange.fr
<i>Membre</i>	<b>Jacques PELLET</b> Rue de la Gloriette Nord 26100 ROMANS	04.75.70.14.78 pelletjacques@gmail.com
<i>Membre de droit</i>	<b>Directeur Départemental de la Direction des Services Vétérinaires de l'Ardèche (D.D.C.S.P.P.)</b>	04.75.66.53.50
<i>Présidents d'honneur</i>	<b>Henriette COLENSON, Luc TAULEIGNE, Pascal BINON</b>	

**Vérificateurs des comptes du GDSA-Ardèche : Pierre VOLPE et Alain MUSY**

Rappel : Le Siège social de l'association GDSA de l'Ardèche se trouve chez le Secrétaire Olivier FLEURY  
Association GDSA de l'Ardèche : N° Siret : 489 945 832 00017 APE 913 E



Photo : Claude Jeannin